

Ville de Luxembourg
Direction de l'Architecte - Service Bâtiments

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 20/10/2025 10:00

Lieu : L'ouverture électronique des offres se fera en séance non publique aux bureaux de la Direction de l'Architecte de la Ville de Luxembourg.

Intitulé : VdL - Travaux de ventilation et de sanitaire à exécuter dans le cadre de la rénovation et de la mise en conformité du grand auditorium du Conservatoire de la Ville sis 33, rue Charles Martel à Luxembourg-Merl

Description : Ce lot comprend le remplacement et la rénovation des systèmes de ventilation dans la salle de concert du conservatoire ainsi que la modernisation des sanitaires situés à l'arrière du bâtiment. Le système de ventilation de la salle de concert, y compris les ventilateurs d'extraction de fumée, doit être rénové, tout comme les grilles de ventilation dans la tribune. De plus, les installations sanitaires dans les pièces à l'arrière doivent être rénovées avec les équipements et installations correspondants. Début des travaux: été 2026 (travaux sanitaires). Durée des travaux: 22 semaines (répartis en plusieurs phases) hors période d'interruption

Critères de sélection : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 5 personnes - Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible: 500.000,- € - Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature: 3 références. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution délivrés par le Maître de l'ouvrage.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est obligatoire et aura lieu le 29 septembre 2025 à 10h00.

Conditions d'obtention du dossier : Les opérateurs économiques intéressés peuvent télécharger le bordereau du site internet www.pmp.lu. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés du site nommé ci-avant ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les offres signées électroniquement sont à remettre obligatoirement et exclusivement via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture de la soumission.

No. avis complet sur pmp.lu: 2502275